

PLU d'Arès : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 28 janvier 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Arès (Gironde) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 16 décembre 2025. Il délimite 67 zones, dont 26 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 28 janvier 2026.

- Le PLU d'Arès s'applique dans sa version du 16 décembre 2025 ; nous publions 80 extraits de son règlement écrit, chacun cité à sa page dans le document officiel.
- Il délimite 67 zones : 26 urbaines (U), 8 à urbaniser (AU), 0 agricoles (A) et 33 naturelles (N).
- Sur les 344 communes de la Gironde dont nous publions le document, Arès occupe le rang 140 par le nombre de zones délimitées : 12 zones de plus que la médiane du département (55 zones).
- 693 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Arès depuis 2013, pour 988 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	67 zones
Zones urbaines (U)	26 zones
Zones à urbaniser (AU)	8 zones
Zones agricoles (A)	0 zone
Zones naturelles (N)	33 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	ARES
Version du	16 décembre 2025
Partition GPU	DU_33011
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoport.fr/annexes/gpu/documents/DU_33011/24fe39c742e2a5da3e90d005751ca6fc/33011_reglement_20251216.pdf
Règles extraites	80 extraits
Ce que nous avons pu lire	Règlement écrit lisible, extraits cités sur cette fiche

Les risques naturels et technologiques à Arès

Risques majeurs recensés	Inondation, Feu de forêt
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	14 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	17 février 2024
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations Remontée Nappe
Plans de prévention des risques naturels approuvés	1 plan

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/ares-33011>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLU d'Arès : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Risques couverts par ces plans

Plans de prévention des risques naturels prescrits

Potentiel radon

Base GASPAREX extraite le

Inondation

1 plan

Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

Nomenclature des zones à urbaniser

UA, UB, UBli, UC, UCb, UD, UDa, UDb, UE, UK, UKa, UY, UYc, UYd, 1AU, 1AU1, 1AU2, 1AU3, 1AUy, 2AU

Situation administrative

Code INSEE

Code postal

Intercommunalité

Département

Région

33011

33740

CA du Bassin d'Arcachon Nord (COBAN)

Gironde

Nouvelle-Aquitaine

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

Zones délimitées — 28 septembre 2026

Zones délimitées — 2 septembre 2026

67 zones

67 zones

67 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Andernos-les-Bains (5,2 km)

Lanton (8,8 km)

Lège-Cap-Ferret (9,4 km)

Audenge (14,1 km)

Biganos (18,4 km)

Marcheprime (21,0 km)

Le Porge (8,3 km)

Saumos (14,0 km)

Arcachon (17,9 km)

Lacanau (20,9 km)

Saint-Jean-d'Illac (21,2 km)

Sainte-Hélène (23,1 km)

Le Teich (24,8 km)

Gujan-Mestras (24,9 km)

La Teste-de-Buch (25,0 km)

Martignas-sur-Jalle (22,9 km)

74 zones

139 zones

222 zones

115 zones

93 zones

53 zones

70 zones

15 zones

55 zones

143 zones

133 zones

184 zones

89 zones

176 zones

325 zones

40 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/33-gironde/ares-33011>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.